

Mémoire du Conseil de quartier Saint-Sacrement sur l'avant-projet du PPU Belvédère:

Recommandations

Gabriel Clairet président Conseil de quartier Saint-Sacrement

8 septembre 2016

17 RECOMMANDATIONS

17 recommandations dont:

- 2 relatives au processus de consultation
- 2 sur le plan d'action
- 13 reliées plus spécifiquement aux principaux enjeux du PPU

Le mémoire présente également des commentaires sous forme de questionnement ou de constats

Recommandations générales

Consultation publique et séance d'information

(Avant-projet, page 55)

Recommandation 1:

 Que la Ville informe par un dépliant, à chaque adresse civique, les résidents du territoire visé par le PPU, de la date la séance de consultation publique obligatoire et des modalités d'accès aux documents pertinents.

Guide sur la consultation subséquente à l'adoption d'un PPU

Recommandation 2

 Que la Ville précise dans un guide les procédures de consultation subséquentes à l'adoption du règlement sur le PPU.

Questionnements et constats:

- Les limites du territoire du PPU dans Saint-Sacrement ;
- Le noyau mixte secondaire Holland/Chemin Sainte-Foy, point de vue discutable;
- Le patrimoine: un absent dans le PPU.

Activités et vocation du territoire

Attente des citoyens et présentation claire des normes

(Fiches, page 27)

Recommandation 3:

• Que la Ville lors de l'adoption de son règlement d'urbanisme fasse une présentation claire des impacts de ces normes en mentionnant les normes actuelles et les normes proposées.

Données socioéconomiques absentes

Recommandation 4

 Que la Ville effectue une analyse rigoureuse de la démographie et des principales caractéristiques socioéconomiques du territoire pour répondre aux besoins réels de la population présente et projetée du secteur.

Attente des citoyens et conservation des arbres

(Fiches, page 51)

Recommandation 5

• Que la Ville adopte un règlement et publie une politique sur l'abattage des arbres par les promoteurs, les citoyens et les services de voirie municipale.

Cadre bâti (1 de 2)

Cadre bâti et logements

(Avant projet, page 29 et Fiches, page 25)

Recommandation 6

◆ La Ville devrait inciter, et même exiger, dès la conception des projets de construction immobilier, des unités accessibles à des ménages à faibles revenus, à revenu moyen ainsi qu'aux personnes avec un seul revenu.

Questionnement

 À propos des caractéristiques identitaires du territoire, l'avant-projet les mentionne mais sans vraiment définir de quoi il s'agit. La Ville devrait mieux caractériser les trois secteurs du PPU à ce sujet.

Cadre bâti (2 de 2)

Cadre bâti et action en partenariat

Recommandation 7

- Que la Ville de Québec dans son approche de « consultation en amont » établisse pour les grands projets résidentiels un partenariat tripartite : promoteurs, les personnes résidentes du quartier et la Ville.
- Que la Ville s'inspire du projet Cohabitat situé dans le quartier Saint-Sacrement pour des groupes de personnes souhaitant mettre en place des projets « d'autopromotion » de l'habitat collectif.

Déplacement et mobilité (1 de 2)

Points de correspondances du transport en commun

(Fiches, page 31)

Recommandation 8:

Déterminer un endroit stratégique pour construire un terminal d'autobus

Circulation de transit

Recommandation 9:

 Rediriger les parcours de transport en commun sur les grands axes Nord-Sud (Calixa-Lavallée et Belvédère) pour minimiser la circulation de transit.

Un lien cyclable Nord-Sud?

(Avant projet page 44 et Fiches page 32)

Recommandation 10:

- Un lien cyclable Nord-Sud pourrait se situer sur la rue Joffre en même temps que la proposition de la Ville d'en faire un axe de mobilité active.
- Une autre option serait la rue Cardinal Bégin qui relierait directement la « Pente douce » à Grande Allée.

Déplacements et mobilité (2 de 2)

Circulation et sécurité sur la rue Joffre

(Fiches, page 33)

Recommandation 11:

 Que soit installé, à court terme, un signal d'arrêt en face de l'Institut Saint-Joseph et à plus long terme des feux de circulation en fonction aux heures de pointe du matin et du soir.

Plan local de mobilité durable du Quartier Saint-Sacrement

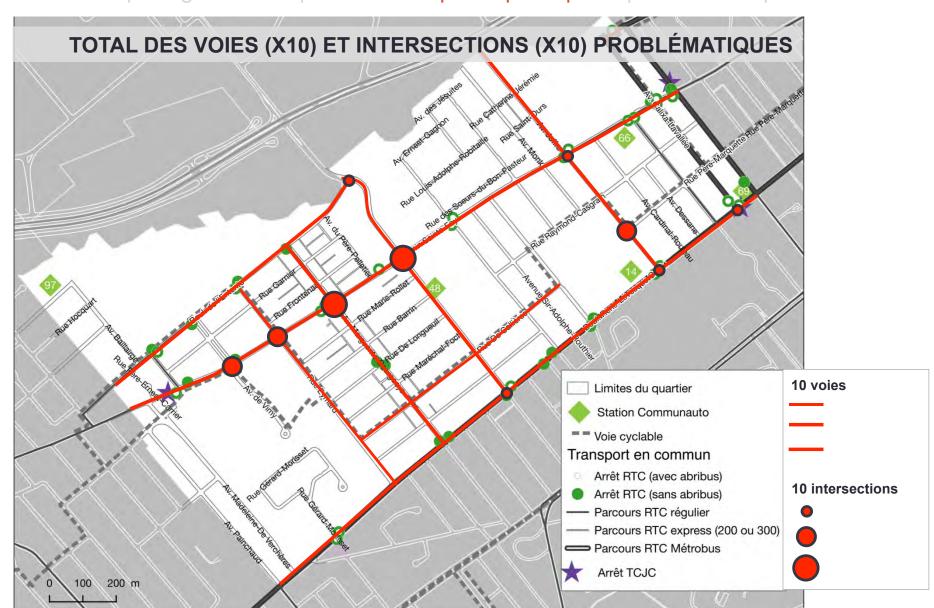
Recommandation 12:

 Que les représentants de la Ville accepte de rencontrer les représentants du Conseil de quartier sur le plan local de mobilité durable du quartier Saint-Sacrement;

Ce rapport vise à améliorer la mobilité durable, par des actions concrètes, de tous les types de déplacements dans le quartier: auto, piéton, vélo, autobus.

DIAGNOSTIC SOMMAIRE

Problématiques générales | Problématiques spécifiques | Mesures à prioriser



Espaces verts et parc

Espace à améliorer

Parc des Saints-Martyrs

(Fiches, page 34)

◆Le parc des Saints-Martyrs a besoin d'être complètement repensé dans le cadre du PPU afin de répondre à une clientèle nombreuse et diversifiée

Espace à planifier

Coteau Sainte Geneviève

(Fiches, page 34)

◆Le Conseil fait des constats et souhaiterait que la Ville prépare un véritable plan d'aménagement pour l'ensemble de cet espace boisé.

Cadre normatif préliminaire

Cadre normatif préliminaire

(Fiches, page 37... /Avant projet, page 33)

Recommandation 13:

 Maintien du zonage actuel relatif aux hauteurs permises, soit 8 mètres dans l'aire d'affectation R-SF-24.

Recommandation 14:

 Que la Ville, lors de l'adoption d'un règlement sur le PPU, explique clairement les changements proposés pour chaque zone en motivant ces changements afin que les citoyens du secteur affectés par ces changements puissent réagir en connaissance de cause.

Recommandation 15:

 Que la Ville révise à la baisse les hauteurs proposées de 16 mètres sur les axes René-Lévesque et chemin Sainte-Foy et la hauteur maximale de 24 mètres sur René-Lévesque au coin de l'avenue Belvédère.

Plan d'action et mise en oeuvre

Rapport du Vérificateur de la Ville de Québec

(Avant-projet, page 53 et Fiches, page 37)

Recommandation 16:

• Étant donné la pertinence des constats et des recommandations du Vérificateur pour la préparation du PPU Belvédère, il est recommandé à la Ville et en particulier au Service de planification et de coordination de l'aménagement du territoire de mettre en œuvre rapidement ses recommandations.

Recommandation 17:

 Qu'un comité de coordination, par PPU, prévoie des étapes d'information et de consultation auprès des représentants de l'arrondissement, au niveau politique, et également des citoyens du quartier visé, par l'intermédiaire du Conseil de quartier. Nous mettons à la disponibilité des personnes présentes une copie de nos recommandations et des commentaires

Le mémoire sera disponible sur la page Internet du Conseil de quartier, hébergée par la Ville

Merci pour votre attention

